

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit juillet, à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Angélique DELAHAYE, Maire.

Étaient présents : Mme Angélique DELAHAYE, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Corinne JALLAIS, M. Jean-Marie LAVAT, M. Marc Martin, Mme Corinne RENOULEAU, M. Philippe COURTEMANCHE, M. Jean-Michel UHART, Mme Caroline MEZIN, M. Philippe PEAN, Mme Delphine BARRAULT, Mme Caroline JALLAIS, Mme Sandrine BRETON, Mme Laetitia BERMELL, M. Claude BUNET, Mme Michèle DUCHESNE

Absents représentés : Mme Chantal RENAUD, M. René TRUET, M. José DURO

Absents non représentés : Mme Florence GUINAULT, M. Jacques BRAULT, Alain SCHNELL, Mme Muriel VIOLETTE

Secrétaire de séance : Mme Caroline JALLAIS

Date de convocation : 12 juillet 2016

Elus en exercice : 23

Présents : 16

Pouvoirs : 3

Votants : 19

Madame le Maire ouvre la séance à 19h30.

Désignation du Secrétaire de séance

Décisions du Maire

8. Finances/Commande publique

8.1 - Autorisation de lancer la procédure du marché public de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'église

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Caroline JALLAIS est désignée secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE

Donner acte des décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal au Maire

N°	Date	Objet de la décision	Coût en €
D-2016-17	29/06/2016	Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Résistance confiés à : - La société Jérôme BTP pour les travaux de modification du réseau d'eaux usées (12 336 € TTC) - La société Sanitra Fourrier pour les travaux de réhabilitation avec hydrocurage et réouverture de branchements (7 954 € TTC)	Budget Assainissement Opération 103 Article 2315 16 909 € HT 20 290 € TTC
D-2016-18	07/07/2016	Travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées rue de la Bourdaisière (hydrocurage et chemisage) confiés à la société Sanitra Fourrier pour un montant de 55 158 €HT, soit 66 190.20 € TTC	Budget Assainissement Opération 103 Article 2315 55 158 € HT 66 190.20 € TTC
D-2016-19	11/07/2016	Convention avec l'Association du Festival de Jazz en Touraine pour l'organisation d'un spectacle (« SALT PIN UPS ») le 23 septembre 2016 à 19h à Saint Martin le Beau.	Budget Ville Article 6232 2 705.34 € HT 2 854.14 € TTC

8 - FINANCES/MARCHÉS PUBLICS (Rapporteur Angélique DELAHAYE)

8.1 - Autorisation de lancer la procédure du marché public de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de l'église

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération chargeant le Maire de souscrire un marché peut être prise avant l'engagement de la procédure de passation de ce marché. Elle comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché.

Le diagnostic pour la restauration de l'église suite à son incendie le 17 avril 2015 réalisé en décembre 2015 fait apparaître un « phasage » dans la réalisation des travaux de reconstruction.

PHASES DE RECONSTRUCTION DE L'EGLISE DE SAINT MARTIN LE BEAU
Phase 1 : Reconstruction Nef Nord (extérieur et intérieur)
Confortation et restauration des maçonneries de la nef nord
Reconstruction de la charpente de la nef nord
Restauration des couvertures de la nef nord
Phase 2 : Reconstruction de la nef centrale (extérieur et intérieur) et Restauration du chœur (intérieur)
Confortation et restauration des maçonneries de la nef centrale et du chœur
Reconstruction de la charpente de la nef centrale
Restauration des couvertures de la nef centrale
Phase 3 : Restauration de la sacristie (extérieur et intérieur)
Restauration des maçonneries de la sacristie
Reconstruction de la charpente de la sacristie
Restauration des couvertures de la sacristie
Phase 4 : Restauration du bas-côté Sud et du clocher (intérieur)
Restauration des maçonneries du bas-côté sud, du Clocher et de la Chapelle
Travaux divers intérieurs
Phase 5 : Restauration de l'élévation Sud, du pignon Est et du clocher (extérieur)
Restauration des maçonneries extérieures des façades Sud et du clocher
Restauration des couvertures du bas-côté Sud, du clocher et de la Chapelle orientale
Phase 6 : Restauration du chevet (extérieur)
Restauration des maçonneries extérieures du chevet
Restauration de la couverture du chevet
Phase 7 : Restauration de l'élévation Ouest (extérieur)
Restauration des maçonneries extérieures élévation Ouest
Restauration de la toiture de l'ancienne Chaire
Phase 8 : Mobilier
Fourniture mobilier Eglise

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- De retenir au titre de la tranche ferme, les phases n°1 et 2 et au titre des tranches optionnelles les phases n°3, 4, 5, 6,7 et 8.
- D'arrêter le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux à la somme de 2 183 560 euros HT
- D'autoriser Madame le Maire à lancer la consultation relative au marché de maîtrise d'œuvre

-ooOoo-

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h25.

Saint Martin le Beau, le 21 Juillet 2016
Vu pour être affiché,

Angélique DELAHAYE

Maire,
Député européen



ANNULE ET REMPLACE
ERREUR MATERIELLE : RAJOUT PHASE 8 MOBILIER